



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2014

Les Vœux de la Municipalité auront lieu le dimanche 4 janvier 2015 à 11h à la salle des fêtes.

Station d'épuration

La station a été mise en service le 8 décembre 2014.

Un courrier a été adressé aux administrés dont les biens sont raccordables au réseau afin qu'ils effectuent leurs branchements dans les plus brefs délais pour un fonctionnement optimum de cet équipement.

Le contrat d'affermage avec la Lyonnaise des Eaux pour l'exploitation de la station d'épuration avait été prolongé jusqu'au 31 mars 2015. Elle assure donc le bon fonctionnement de notre équipement jusqu'à cette date avec le passage d'un technicien au minimum deux fois par semaine. Une proposition sera adressée au conseil municipal pour l'exécution des différentes prestations concernant le suivi de la nouvelle station, puis les élus choisiront les missions à conserver en interne ou bien à externaliser auprès d'une entreprise.

Bâtiment « mairie-bibliothèque »

Monsieur le Maire présente les rapports des deux économistes (ETIRA et Ai2B) qui ont classé les entreprises lot par lot en respectant les règles prescrites dans l'appel d'offres (60% pour le prix et 40% pour le mémoire technique).

Il informe les élus que les classements proposés par les deux bureaux d'études ont été préalablement adoptés par la commission d'appel d'offres.

Les 16 lots ont été attribués à l'unanimité par le conseil municipal, l'identification des entreprises et les montants des offres seront communiqués après le délai de recours légal de 16 jours des entreprises non retenues dans cette consultation.

La démolition des deux bâtiments devrait intervenir courant février 2015 avec un début de travaux au mois de mars. La Rue du Souvenir sera totalement barrée et interdite à la circulation.

Délibérations diverses

* Acceptation d'une subvention de 7 143 € allouée à la commune dans le cadre du produit 2013 des amendes de police relatives à la circulation routière.

* Décisions modificatives pour les budgets « principal », « assainissement » et « auberge ».

* Budgétisation des contributions des communes associées aux charges du Syndicat des Eaux (2 064 €) et du SIVOS du collège de Ste Foy l'Argentière (655 €).

Questions diverses

- **SYDER**

La loi du 7 décembre 2010 relative à la «Nouvelle organisation du marché de l'électricité», dite loi Nome, obligera les collectivités à mettre en concurrence les différents fournisseurs d'électricité pour les puissances souscrites supérieures à 36 kva. Dans ce cadre, le SYDER et le SIGERLY ont décidé de s'associer pour créer un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité sur l'ensemble du territoire du Rhône. L'objectif est de mutualiser les contrats le plus large possible afin d'être en mesure de négocier le tarif d'achat d'électricité le plus favorable pour les collectivités adhérentes.

Le Conseil Municipal décide donc de passer convention avec le SYDER pour adhérer à ce groupement d'achat d'électricité.

- **Club de Foot des Bigarreux**

Le club de foot des Bigarreux regroupe des licenciés de 5 communes (Bessenay, Bibost, Brullioles, Montrottier, St Julien sur Bibost), avec 20 % des acteurs du club (joueurs, éducateurs et dirigeants) vivant à Brullioles et bénéficiant des équipements mis à disposition par les quatre autres communes.

L'association, rencontrée le 22 novembre, a donc sollicité la commune de Brullioles pour le versement d'une aide. Les élus ne sont pas opposés à une aide financière mais souhaitent qu'elle soit concrète par l'acquisition de matériel (ballons, tenues, etc ...). Une demande sera présentée au printemps prochain dans ce sens pour une validation par les élus.

- **Restaurant scolaire**

Plusieurs devis sont présentés aux élus pour le changement de l'évier de la cuisine du restaurant scolaire. Le devis des établissements PATAY est retenu pour un coût de 1 134 € TTC.

- **Brigades vertes**

Le conseil municipal décide de renouveler son partenariat avec l'association Rhône Insertion Environnement qui gère les brigades vertes pour une continuité de la prestation en 2015.

- **Marianne du civisme**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'AMACOR (Association des anciens maires et adjoints des communes du Rhône) a décerné à la commune de Brullioles une Marianne du civisme pour les élections municipales dans la strate des communes de 501 à 1000 électeurs. Elle sera remise par la présidente de l'association lors des Vœux de la Municipalité le 4 janvier 2015.

- **Liste électorale**

Une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale sera tenue **le mercredi 31 décembre de 9h30 à 12h.**

- *** Renouveaulement du Conseil Municipal d'Enfants**

Les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal d'Enfants a eu lieu le samedi 13 décembre 2014. Ont été élus : Lola CHIRAT, Solène METTON, Jeanne-Marie ROUGIER, Lana RONZANI, Delphine JUNET et Martin VERNAY, Mathis DUCLOS, Nathan PASCALE, Baptiste FAURE.

- **Manifestations**

Dimanche 4 janvier 2015	Vœux de la Municipalité
Jeudi 8 janvier	Cinéma itinérant
Dimanche 18 janvier	Concours de belote de la société de chasse
Jeudi 22 janvier	Cinéma itinérant
Dimanche 1 ^{er} février	Thé dansant du Comité des Fêtes
Mercredi 4 février	Concours de belote de la FNACA
Dimanche 8 février	Vente de cochonnailles des Classes en 5